

ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLU de HERICY PV DE SYNTHESE

Au cours des 4 permanences, j'ai reçu : **13 personnes**

contre : Prigent

problème lié à l'urbanisme : Donadiou, Lemaire

bruit près gare SNCF et leur impact sur des constructions nouvelles : Calpe

réduction zone AU : Cottin, Troisé (voir réduction AU sur registre 2)

urbanisation zone dite Le Terroir.

règles appliquées en zone UB3 et UC3

AHPNE (voir registre 1)

Une personne s'est inquiétée des changements éventuels en zone AUX.

63 personnes ont témoigné sur les registres n° 1 et 2

Les courriers reçus à mon nom en mairie ont été annexés aux registres d'enquête.

2 réponses au courrier adressé aux organismes pour leur demander leur avis. Ces courriers étaient annexés au registre d'enquête.

Plusieurs thèmes sont abordés :

Urbanisme : zone AUX

zone AA

zone NA

accès voie publique

ouverture à l'urbanisation

zone AU - réduction de la zone à 50%, suspension,

suppression,

nouvelles règles de construction : emprises zones UB et

UC

accès voie publique

constructions d'immeubles

Architecture et patrimoine

infrastructures routières

Bruits, nuisances

PLU : révision à prévoir

sont d'accord avec le projet tel qu'il est présenté dans la modification : Siroux, Petit, Dunant, Bonneau, Blajan, 2 Goldschild, Roudergues, Sibley, Clauzel, Couturier : 11 personnes

sont d'accord mais avec réserve : Troesch, Dedieu,

2

personnes

sont d'accord mais en ajoutant des suggestions : Jijo, Leon, Sueur, Montalembert, Fenot, Troesch, Janiac, Bonneau, Mahourskin, Vessereau, Lémetry, Clauzel, Leneur/Letherer, Couturier, Mayeur, Lemery Tucker,

17 avis

sont d'accord avec le projet présenté par l'association AHPNE : Andia, Siroux, Besnard, Gourmelon, Prassaloff, Gossart, Rousset, Rousset, Lemaire, Grosjean, Lefrançois, soit 11 avis

souhaitent une réduction de la zone AU, et sont contre la construction d'immeubles : Auger, Mérigoel, Disart, Trucker, Cottin, Potier, Faure/Robidas, Argant, Troisé/Dubreuil, Faure, Mahouskin, Duret-Gossart, Mallet, Davier Montalembert, Delouvrier, Lefranc, Fuster, Gougeon, Paillet/Desbouche, famille Penhoët, Kasserer, Dedieu, Bal, anonyme, Lémery soit 26 avis

abandon du projet en zone AU : Duret-Gossart, soit 1 avis

diminution de l'O.A : Kasserer soit 1 avis

suspension du projet en AU : Gossart soit un 1 avis

révision du PLU : Sueur soit 1 avis

sont **contre le projet** : Auger, Venet, soit 2 avis

contre les règles prévues dans les zones UA UC : Le Goff, soit 1 avis

ne sont pas contre et avec suggestions : AHPNE

Certains affirment leur soutien au projet de modification présenté par la municipalité et au projet de l'AHPNE.

Les autres personnes ont témoigné mais sans donner d'indications claires sinon : pas de constructions d'immeubles en zone AU.

3 courriers annexés aux registre sont des demandes faites à titre personnel.

Seules 3 personnes sont contre le projet pour des raisons diverses

Une personne est contre les règles prévues en UC et UA

Le décompte est fait donc à titre indicatif et ne figurera pas , tel quel, dans le rapport d'enquête publique sur la modification n° 1 du PLU de Héricy. On peut considérer qu'une très large majorité adopté ce projet et que beaucoup souhaitent la diminution de 50% de la zone AU.

Par contre, le compte-rendu du mémoire est intégré dans mon rapport et figure, in extenso, dans les annexes.

Résumé des propositions recueillies :

en zone UB rétablir à l'article UB9 le coefficient d'emprise en le ramenant à 0.3 au lieu de 0.4

en zone UC diminuer à l'article UC9 le coefficient d'emprise en le ramenant à 0.5 au lieu de 0.6

en zone AU : réduire la surface de la zone de 50%
abandon du projet

en moduler les contours pour éviter des nuisances aux riverains
réécrire les Orientations d'Aménagement
pas de collectifs d'immeubles
préservation des terres agricoles

Francine Cuenot

Janvier 2015

8